



## ATTESTATION DE FORMATION SPECIALISEE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE)

### Annexe 7 : décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRBC

#### Objectifs :

- Acquisition de connaissances nécessaires pour mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière d'urgence en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques
- Connaître et savoir utiliser les moyens de protection individuels et collectifs NRBC
- **Personnels concernés** Personnels des établissements de santé chargés d'accueillir et/ou de prendre en charge des victimes potentiellement contaminées
- **Pré-requis:** Module urgences collectives et SSE de l'AFGSU 1 ou 2

#### Contenu du programme ( Arrêté du 1 juillet 2019)

- Assurer l'accueil et la prise en charge des victimes potentiellement contaminées avec équipement de protection individuel
- Caractériser les risques d'intoxication liés aux contaminations NRBC pour les victimes et le personnel
- Acquérir la mise en œuvre des procédures de décontamination d'urgence
- Identifier et maîtriser les équipements de protection individuels et collectifs en fonction du risque et des capacités de décontamination de l'établissement de santé
- Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination NRBC tout en délivrant des soins médicaux appropriés
- Connaître les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différentes tenues de protection adaptées aux risques

#### Méthodes pédagogiques

- Basées sur des méthodes de pédagogie active et support multi médias
- Opérationnelle adaptée et contextualisée au mode d'exercice des participants et au lieu d'exercice

#### Evaluation et validation des acquis

- Vérification en post formation de l'acquisition des connaissances nécessaires et adaptées suivant son rôle dans le cadre du plan blanc ou plan bleu de son établissement
- Délivrance d'une Attestation de formation spécifique correspondant à l'annexe 7

#### Intervenants/Concepteur

Médecin référent SSE CHU :  
Cadre de Santé CESU  
Enseignants et formateurs relais zonaux du CESU 42

#### **Organisation et coût de la formation**

**Nombre de stagiaire** : 12 personnes par groupe

**Organisation** CESU 42 –  
Hôpital BELLEVUE Pavillon 16  
42055 – SAINT ETIENNE cedex 2

Salle CESU Hôpital Nord- accès PMR

**Durée de la formation** : 7 heures

**Coût de la formation** : Nous contacter

#### **Dates et lieu de la formation**

Nous consulter

#### **Inscription et renseignements**

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

**Contact : Mr OUCHENE**

**Responsable CESU42**

**Téléphone : 04 77 12 72 57**

**Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34**

**Email : cesu42@chu-st-etienne.fr**